

Séance ordinaire du 1^{er} juin 2026

Province de Québec
Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce premier jour de juin deux mille vingt-six (1^{er} juin 2026) à 19 h 30, au 1230, rue Principale, à Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Jocelyn Isabelle, maire
Mme Line Bélanger, conseillère
M. Cédric Bournival, conseiller
M. Guy St-Arnauld, conseiller
Mme Linda Nolet, conseillère
M. Mathieu Ouellette, conseiller
Mme Francine Boulanger, conseillère

FORMANT QUORUM

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30) sous la présidence de M. Jocelyn Isabelle, maire. Mme Nathalie Vallée, directrice générale et greffière trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Ouverture de la séance

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mot du maire

- 2. Adoption du procès-verbal*
- 3. Correspondance*
- 4. Dépôt des états financiers au 31 décembre 2025 et du rapport des vérificateurs*
- 5. Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier pour l'année 2025*
- 6. Adoption des comptes fournisseurs*
- 7. Adoption du projet de Règlement n° 479-2026 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments*
- 8. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement n° 483-2026 sur la gestion contractuelle*
- 9. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement n° 484-2026 décrétant une dépense et un emprunt de 850 882 \$ pour des travaux d'aménagement d'un lieu d'élimination de neiges usées*
- 10. Autorisation de signataires – Renouvellement de l'Entente relative à l'exploitation d'un dépôt de neiges usées avec Énercycle – Année 2027*
- 11. Dépôt des assermentations des élus à la suite de l'adoption du Code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux*
- 12. Office municipal d'habitation de Trois-Rivières (OMHTR) – Approbation des états financiers 2025*

Séance ordinaire du 1^{er} juin 2026

13. *Ouverture d'un emprunt temporaire – Marge de crédit – Autorisation de signataires – Règlement n° 475-2026*
14. *Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté – Transfert au surplus réservé à l'eau potable*
15. *Transfert du surplus réservé à l'égout à l'excédent de fonctionnement non affecté*
16. *Demande de révision de la politique de subvention et de soutien ponctuel de Desjardins pour les activités sportives et culturelles*
17. *Attribution de contrat – Alide Bergeron et fils Ltée - Remplacement d'un ponceau du 4^e Rang*
18. *Autorisation à demander des soumissions par procédure d'attribution sur invitation écrite pour la fourniture de compteurs d'eau*
19. *Attributions de contrats – Fourniture d'un véhicule pour le Service des Premiers répondants*
20. *Premiers répondants – Démission – Monsieur Steve Gauthier*
21. *Schéma de couverture de risques – Dépôt du rapport d'activités 2025/an 7*
22. *Travaux publics – Démission – Monsieur André Gagnon*
23. *Inspecteur en bâtiment et en environnement – Démission – Monsieur Michaël Désaulniers Desbiens*
24. *Appel de candidatures – Inspecteur en bâtiment et en environnement – Statut temps plein*
25. *Mandat – Coefficient RH – Processus d'embauche d'un(e) inspecteur(trice) en bâtiment et en environnement*
26. *Comité consultatif d'urbanisme - Démission – Madame Claudette Lescault*
27. *Autorisation - Appel de candidatures – Membre du Comité consultatif d'urbanisme*
28. *Autorisation d'embauche d'accompagnateurs – Camp de jour*
29. *Autorisation d'embauche de moniteurs - Fête nationale*
30. *Motion de félicitations – Membres du Comité d'embellissement – Distribution d'arbres et échange de vivaces*
31. *Affaires diverses*
- 31.1 *Motion de félicitations – Membres de la Société Saint-Jean-Baptiste locale – Causerie de la Journée nationale des Patriotes*
- 31.2 *Maski en forme - Autorisation de signataire – Entente - Acceptation d'un don d'équipement technologique – Projet « Camps connectés »*
- Période de questions*
32. *Clôture de la séance*

2026-06-143

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mathieu Ouellette, appuyé de Francine Boulanger et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour en laissant le point « Affaires diverses » ouvert.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Mot du maire

Le maire souhaite la bienvenue aux citoyens venus assister à la séance du 1^{er} juin 2026.

Le maire annonce que, ce soir, le conseil municipal adoptera les états financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2025 et mentionne que monsieur Jean Morissette, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, est ici pour présenter le rapport financier et le résultat de l'année 2025.

Le maire poursuit en invitant les citoyens à faire un usage responsable de l'eau potable. En effet, en ce début de juin 2026, et avec l'arrivée de l'été et des périodes de

Séance ordinaire du 1^{er} juin 2026

chaleur, l'augmentation de la consommation pour l'arrosage, les piscines et les activités extérieures exercent une pression importante sur les installations municipales.

Il souligne que quelques gestes simples peuvent faire une grande différence : limiter l'arrosage, éviter le gaspillage et réparer rapidement les fuites d'eau. L'eau potable est une ressource précieuse. Ensemble, protégeons-la afin d'en assurer la disponibilité pour tous tout au long de la saison estivale. Il les remercie pour leur précieuse collaboration et leur souhaite un bon été.

Le maire traite ensuite des projets en cours sur le territoire :

Il rappelle que, lors de la séance de mai, la municipalité a attribué un contrat à X-Telia afin de réaliser une étude de couverture pour l'installation d'une passerelle LoRaWAN destinée à la lecture des compteurs d'eau. Cette étude permettra d'identifier les meilleurs sites municipaux afin d'assurer une couverture optimale du territoire. Ce réseau pourra également servir à d'autres applications municipales, notamment la télémétrie et le suivi des équipements liés au réseau d'eau potable.

Également, le maire mentionne que la municipalité a reçu la nouvelle camionnette GMC Sierra K1500 Crew Cab à moteur 4 cylindres destinée au Service des travaux publics. Le contrat pour la fourniture du véhicule avait été octroyé lors de la séance du conseil du 2 mars dernier au fournisseur Trois-Rivières Chevrolet. Au cours des prochains jours, les équipements de sécurité et les accessoires nécessaires seront installés afin de répondre aux besoins opérationnels du service. Le véhicule pourra ensuite être mis en fonction et contribuer à l'entretien des infrastructures municipales.

Aussi, les utilisateurs de la salle Jules-Bellemare ont peut-être remarqué l'arrivée des 250 nouvelles chaises que la municipalité a récemment acquises. Plus confortables et de meilleure qualité, elles sont maintenant à la disposition de tous les utilisateurs de la salle. Quant aux anciennes chaises, une grande partie a été récupérée et redistribuée dans d'autres salles municipales afin de leur donner une seconde vie et de répondre à différents besoins de la communauté.

Remerciement :

Enfin, au nom du conseil municipal et en son nom personnel, le maire tient à remercier :

- Mme Lisette Richard pour la magnifique peinture représentant le barrage de la Gabelle qu'elle a généreusement offerte à la municipalité. Les citoyens auront l'occasion de l'admirer lors de leur passage à l'hôtel de ville.
- Le comité de revitalisation de l'église pour le succès lors de l'activité pour la diffusion de la 5^e partie de la série des Canadiens de Montréal, présentée vendredi dernier. Malgré le court délai dont ils disposaient pour organiser et mettre en place l'événement, les bénévoles ont relevé le défi avec brio et offert une belle soirée à la population. Le maire félicite les membres du comité ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette activité.
- Les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste locale pour la tenue de la causerie avec M. Félix Bouvier, historien, et M. Jean-François Lisée, chroniqueur politique, dans le cadre de la Journée nationale des Patriotes, le 18 mai 2026.

Le maire poursuit en soulignant l'arrivée d'un nouveau commerce dans la municipalité, soit Espace Olyä studio de mouvement, dont la propriétaire est Valérie Hamel. Il lui souhaite la bienvenue à Saint-Étienne-des-Grès.

Séance ordinaire du 1^{er} juin 2026

Il continue avec quelques invitations aux activités à venir :

- Le maire invite les citoyens à venir encourager les jeunes équipes au tournoi de baseball 11U qui aura lieu du 22 au 28 juin au parc des Grès. Il leur conseille de suivre les réseaux sociaux et Carecity pour avoir les informations de l'événement.
- Dans le cadre des activités de la Fête nationale du Québec, organisées par la municipalité et la SSJB locale le 24 juin prochain au parc des Grès, le maire invite la population à suivre les réseaux sociaux ainsi que Carecity afin de connaître la programmation et le déroulement de la journée.

Le conseil municipal profite de l'occasion pour souhaiter une excellente Fête nationale du Québec, aussi connue sous le nom de la Saint-Jean-Baptiste, à toutes les Stéphanoises et à tous les Stéphanois.

Enfin, le conseil municipal souhaite une joyeuse fête des Pères à tous les pères! Il les invite à profiter de cette belle journée du dimanche 21 juin prochain pour se faire gâter et passer de bons moments avec leurs proches.

Jocelyn Isabelle,
Maire

2. Adoption du procès-verbal

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2026 a été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente séance;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu;

2026-06-144 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy St-Arnauld, appuyé de Line Bélanger et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2026 soit et est adopté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

3. Correspondance

CONSIDÉRANT le bordereau de correspondance numéro 2026-06-01 préparé par madame Josiane Pellerin, secrétaire au greffe et responsable des archives, faisant état de la correspondance du mois;

2026-06-145 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Cédric Bournival, appuyé de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte le dépôt du bordereau de correspondance numéro 2026-06-01.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

4. Dépôt des états financiers au 31 décembre 2025 et du rapport des vérificateurs

2026-06-146 Il est proposé par Line Bélanger, appuyée de Cédric Bournival et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte le rapport des vérificateurs et le rapport financier pour l'exercice 2025 présentant un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 830 533,33 \$, tels que présentés par M. Jean

Séance ordinaire du 1^{er} juin 2026

Morissette, CPA auditeur, en certification de la firme de comptables Raymond Chabot Grant Thornton.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

5. Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier pour l'année 2025

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2025

Mesdames, Messieurs,
Membres du conseil,
Chers concitoyens, concitoyennes,
Bonsoir,

À titre de maire de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, conformément à l'article 176.2.2 du *Code municipal*.

1. LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS ET LE DERNIER RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

1.1 Les derniers états financiers

En 2025, le résultat des opérations des activités financières, après affectations, s'est soldé par un excédent net favorable de 830 533 \$. Au 31 décembre 2025, l'avoir des contribuables se chiffrait à 21 237 577 \$, ainsi réparti : un surplus accumulé non affecté de 2 466 962 \$; un surplus accumulé affecté de 296 721 \$ à la TECQ : 27 848 \$; à l'égout : 61 593 \$; à l'eau potable : 4 345 \$; à l'achat des bacs bruns et autres : 202 935 \$; des fonds réservés de 260 277 \$ et un investissement net dans les éléments à long terme pour 18 626 206 \$. Au 31 décembre 2025, l'endettement net à long terme de la municipalité était de 7 063 879 \$, par rapport à une richesse foncière 2025 (rôle déposé le 11 septembre 2024) de 525 408 500 \$, représentant ainsi un ratio de 1,34 %. En ajoutant à l'endettement à long terme de la municipalité, la quote-part dans la dette à long terme consolidée de la Régie des Services incendie regroupés de la MRC de Maskinongé de 316 076 \$ nous obtenons ainsi un endettement total net à long terme de 7 379 955 \$ au 31 décembre 2025. Au moment de faire ce rapport, la quote-part dans la dette à long terme consolidée de la MRC de Maskinongé n'est pas disponible : nous ne pouvons donc pas en tenir compte. Ainsi, l'endettement partiel à long terme par rapport à la richesse foncière 2025 représente un ratio de 1,34 %. Au 31 décembre 2025, la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès avait une dette à long terme de 7 063 879 \$, incluant un montant de 1 528 202 \$, attribuable aux dettes des différents développements résidentiels qui constituent des taxes de secteur et incluent les dépenses à financer.

1.2 Le rapport des vérificateurs 2025

Le rapport annuel des vérificateurs pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2025 stipule que les états financiers donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

LES RÉALISATIONS DE 2025

Séance ordinaire du 1^{er} juin 2026

Voici les dépenses en immobilisations et travaux majeurs réalisés en 2025 :

- ❖ Réfection de la route des Pins;
- ❖ Début de l'étude (ingénierie et laboratoires) pour le nouveau lieu d'élimination de neiges usées;
- ❖ Remplacement de la boîte du camion 10-08;
- ❖ Travaux en vue du raccordement du puits n° 7;
- ❖ Aménagement d'une aire de repos au « skatepark »;
- ❖ Achat de barrière circulation (travaux CNESST);
- ❖ Remplacement du réservoir diesel pompe incendie, station Bellemare;
- ❖ Remplacement du recouvrement de la scène à la salle Jules-Bellemare;
- ❖ Nouveau système de son au stade Léo-Carbonneau;
- ❖ Installation d'un climatiseur au stade Léo-Carbonneau;
- ❖ Réfection de la toiture de la Maison-Fortin;
- ❖ Nomination et inauguration du terrain Marcel Bournival (modification panneau);
- ❖ Remplacement d'un ordinateur à la bibliothèque.

En conclusion, 13 réalisations importantes ont été menées à bien pour notre municipalité en 2025, et plusieurs autres dossiers progressent actuellement. Je remercie mes collègues du conseil municipal pour leur rigueur et leur engagement, ainsi que toute l'équipe municipale, dont le travail a permis la concrétisation de ces projets. Ensemble, nous contribuons à faire de notre municipalité un milieu de vie dynamique et accueillant.

Jocelyn Isabelle,
Maire

6. Adoption des comptes fournisseurs

2026-06-147

Il est proposé par Mathieu Ouellette, appuyé de Linda Nolet et résolu d'approuver :

- Les déboursés, pour la période du 1^{er} au 31 mai 2026, totalisant 559 520,66 \$.
- Les comptes à payer, au 31 mai 2026, au montant de 489 668,45 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Je soussignée certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Nancy Larocque,
Directrice des finances et greffière trésorière adjointe

Autorisation – Affectation du fonds de parcs et terrains de jeux – Acquisition d'une console – Panneau indicateur au terrain de baseball Léo-Carbonneau au parc des Grès

2026-06-148

Il est proposé par Line Bélanger, appuyée de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise une affectation du fonds de parcs et terrains de jeux, d'un montant de 1285 \$, avant taxes, pour pourvoir au paiement pour l'acquisition d'une console et ses accessoires pour le panneau indicateur au terrain de baseball Léo-Carbonneau au parc des Grès, suivant la

Séance ordinaire du 1^{er} juin 2026

soumission déposée par l'entreprise Sports-Inter, datée du 5 mai 2026, ainsi que le bon de commande déposé par la directrice des loisirs, daté du 11 mai 2026.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Autorisation – Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté – Taille de la haie de cèdres au parc de la Terrasse

2026-06-149

Il est proposé par Cédric Bournival, appuyé de Linda Nolet et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise une affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté, d'un montant de 1120 \$, avant taxes, pour pourvoir au paiement pour la taille de la haie de cèdres au parc de la Terrasse, suivant la soumission déposée par l'entreprise Les Tailles D. B., datée du 27 mai 2026, ainsi que le bon de commande déposé par le directeur des travaux publics, daté du 1^{er} juin 2026.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

7. Adoption du projet de Règlement n° 479-2026 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments

CONSIDÉRANT que depuis le 1^{er} avril 2021, le projet de Loi numéro 69 est venu modifier la *Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives*;

CONSIDÉRANT que l'article 145.41 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A 19.1) indique qu'une municipalité est tenue de maintenir en vigueur un règlement relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments;

CONSIDÉRANT que, dans le cadre des actions mises de l'avant par le gouvernement du Québec en faveur de la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti, la municipalité souhaite exercer un meilleur contrôle sur les situations de vétusté ou de délabrement touchant les immeubles patrimoniaux situés sur son territoire;

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite pouvoir éliminer les nuisances générées par les bâtiments mal entretenus en prescrivant des normes d'occupation et d'entretien;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné par Line Bélanger, lors de la séance ordinaire du 4 mai 2026, par la résolution 2026-05-130, et que le projet de règlement y a été dûment déposé;

2026-06-150

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Francine Boulanger, appuyée de Mathieu Ouellette et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte le projet de Règlement numéro 479-2026 *sur l'occupation et l'entretien des bâtiments*.

Le projet de règlement sera disponible pour consultation sur le site internet de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

8. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement n° 483-2026 sur la gestion contractuelle

2026-06-151

Cédric Bournival donne avis de motion que, lors de la prochaine séance ou lors de toute séance subséquente, le conseil étudiera et adoptera, s'il y a lieu, le projet de Règlement numéro 483-2026 *sur la gestion contractuelle*, et dépose ledit projet de règlement.

Séance ordinaire du 1^{er} juin 2026

Le projet de règlement sera disponible pour consultation sur le site internet de la municipalité.

9. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement n° 484-2026 décrétant une dépense et un emprunt de 850 882 \$ pour des travaux d'aménagement d'un lieu d'élimination de neiges usées

2026-06-152

Mathieu Ouellette donne avis de motion que, lors de la prochaine séance ou lors de toute séance subséquente, le conseil étudiera et adoptera, s'il y a lieu, le Règlement numéro 484-2026 décrétant une dépense et un emprunt de 850 882 \$ pour des travaux d'aménagement d'un lieu d'élimination de neiges usées, et dépose ledit projet de règlement.

Le projet de règlement sera disponible pour consultation sur le site internet de la municipalité.

10. Autorisation de signataires – Renouvellement de l'Entente relative à l'exploitation d'un dépôt de neiges usées avec Énergycycle – Année 2027

CONSIDÉRANT que le processus pour l'aménagement d'un nouveau lieu d'élimination de neiges usées est entamé, mais qu'il ne sera pas terminé à l'hiver 2026-2027;

CONSIDÉRANT qu'une entente relative à l'exploitation, par la municipalité, d'un dépôt de neiges usées a été conclue avec Énergycycle, et ce, pour les années 2025 et 2026;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire renouveler ladite entente avec Énergycycle pour l'utilisation du site de dépôt de neiges usées pour l'année 2027, aux mêmes conditions;

2026-06-153

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy St-Arnauld, appuyé de Linda Nolet et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès demande à Énergycycle le renouvellement de l'entente pour l'utilisation du site de dépôt de neiges usées pour l'année 2027, aux mêmes conditions.

Il est de plus résolu d'autoriser le maire et la directrice générale et greffière trésorière à signer, pour et au nom de la municipalité, ladite entente.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

11. Dépôt des assermentations des élus à la suite de l'adoption du Code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux

À la suite de l'adoption du Code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux et conformément à l'article 49 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, la Directrice générale et greffière trésorière dépose les assermentations de tous les élus formant le conseil.

12. Office municipal d'habitation de Trois-Rivières (OMHTR) – Approbation des états financiers 2025

CONSIDÉRANT les états financiers 2025 déposés par l'Office municipal d'habitation de Trois-Rivières (OMHTR), par la résolution 2026.05.044, et plus particulièrement ceux concernant l'Office municipal d'habitation de Saint-Étienne-des-Grès présentant un déficit d'exploitation de 7205 \$;

Séance ordinaire du 1^{er} juin 2026

CONSIDÉRANT que la partie assumée par la municipalité représente 10 % du déficit, soit un montant de 720 \$;

CONSIDÉRANT que, dans les prévisions budgétaires 2025, la part de la municipalité avait été estimée à 4969 \$ et que, par conséquent, il y a eu un trop-perçu de 4249 \$ en 2025 (4969 \$-720 \$);

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont pris connaissance du document;

2026-06-154

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Linda Nolet, appuyée de Cédric Bournival et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte le dépôt des états financiers pour l'exercice 2025 par l'Office municipal d'habitation de Trois-Rivières (OMHTR), concernant plus particulièrement ceux de l'Office municipal d'habitation de Saint-Étienne-des-Grès. Un remboursement de 4249 \$ sera à recevoir de l'OMHTR à titre de trop-perçu en 2025.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

13. Ouverture d'un emprunt temporaire – Marge de crédit – Autorisation de signataires – Règlement n° 475-2026

CONSIDÉRANT l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le 27 mars 2026, du Règlement d'emprunt numéro 475-2026 *décrétant une dépense et un emprunt de 426 747 \$ pour des travaux de remplacement d'un ponceau du 4^e Rang*;

CONSIDÉRANT qu'une municipalité peut contracter un emprunt temporaire en vertu de l'article 1093 du *Code municipal du Québec*;

2026-06-155

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francine Boulanger, appuyée de Guy St-Arnauld et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise l'ouverture d'un emprunt temporaire, sous forme de marge de crédit, auprès de la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie, pour un montant n'excédant pas quatre cent vingt-six mille sept cent quarante-sept dollars (426 747 \$).

Il est aussi résolu d'autoriser le maire, M. Jocelyn Isabelle, et la directrice générale et greffière trésorière, Mme Nathalie Vallée, à signer les documents relatifs à cet emprunt.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

14. Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté – Transfert au surplus réservé à l'eau potable

2026-06-156

Il est proposé par Line Bélanger, appuyée de Linda Nolet et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise une affectation de 13 364 \$ de l'excédent de fonctionnement non affecté de 830 533,33 \$, confirmé pour l'exercice financier de 2025, et le transfert de cette affectation au surplus réservé à l'eau potable.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

15. Transfert du surplus réservé à l'égout à l'excédent de fonctionnement non affecté

CONSIDÉRANT un excédent des dépenses de fonctionnement du service d'égout et qu'il y a lieu de renflouer le fonds général par une affectation à l'excédent de fonctionnement non affecté;

Séance ordinaire du 1^{er} juin 2026

2026-06-157

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Cédric Bournival, appuyé de Line Bélanger et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le transfert de (9542 \$) du surplus réservé à l'égout à l'excédent de fonctionnement non affecté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

16. Demande de révision de la politique de subvention et de soutien ponctuel de Desjardins pour les activités sportives et culturelles

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès reconnaît l'importance cruciale des activités sportives et culturelles pour le dynamisme, la santé et la qualité de vie de ses citoyens;

CONSIDÉRANT que le tissu communautaire, sportif et culturel repose largement sur l'implication d'organismes à but non lucratif (OBNL) et de bénévoles qui ont besoin de partenaires financiers stables;

CONSIDÉRANT que Desjardins est historiquement un partenaire de premier plan pour le développement socioéconomique et communautaire de notre région;

CONSIDÉRANT que les orientations de la politique de contribution qui sert de guide pour l'utilisation du *Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)* et l'octroi de dons et de commandites de Desjardins restreignent l'accès aux fonds pour plusieurs événements et structures sportives ou culturelles locales;

CONSIDÉRANT que ces modifications aux critères d'admissibilité créent un fardeau financier supplémentaire pour les municipalités et menacent la pérennité d'activités structurantes pour la collectivité;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès juge essentiel que le soutien aux initiatives locales soit flexible et adapté aux réalités des petites et moyennes communautés;

2026-06-158

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francine Boulanger, appuyée de Mathieu Ouellette et il est résolu par le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès :

D'INVITER formellement la direction de la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie à revoir sa politique de contribution de façon à poursuivre l'aide financière accordée avant ce changement;

DE DEMANDER que cette révision permette une plus grande flexibilité dans les critères d'attribution, afin de mieux soutenir les projets de proximité et les événements récurrents;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à la direction de la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie ainsi qu'à la MRC de Maskinongé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

17. Attribution de contrat – Alide Bergeron et fils Itée - Remplacement d'un ponceau du 4^e Rang

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'adoption de la résolution 2026-04-110, la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès a procédé à un appel d'offres par procédure ouverte publié le 29 avril 2026 dans le système électronique d'appel d'offres SEAO et dans le journal Le Nouvelliste, pour le remplacement d'un ponceau du 4^e Rang;

Séance ordinaire du 1^{er} juin 2026

CONSIDÉRANT que la séance d'ouverture des soumissions a eu lieu le 19 mai 2026, dans le cadre de l'appel d'offres n° 2026-04-110;

CONSIDÉRANT que neuf (9) entreprises ont déposé une soumission dans les délais requis, avant 11 h, le 19 mai 2026, soit :

Entrepreneurs	Montant (avant taxes)
Alide Bergeron et fils Ltée	194 512,00 \$
MGEF inc.	199 706,75 \$
Eurovia Québec Construction inc.	228 186,40 \$
Groupeco Construction inc.	238 608,00 \$
Construction et Pavage Boisvert inc.	256 221,30 \$
J.P. Doyon Ltée	257 245,31 \$
Construction Thorco inc.	271 332,59 \$
Excavation des Ormes	283 873,74 \$
Roxboro Excavation inc.	287 018,92 \$

CONSIDÉRANT qu'après étude et analyse des soumissions, la soumission de l'entreprise Alide Bergeron et fils Ltée, plus bas soumissionnaire, est jugée conforme;

2026-06-159

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Cédric Bournival, appuyé de Mathieu Ouellette et il est résolu par le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès que le conseil attribue le contrat à l'entreprise Alide Bergeron et fils Ltée, le plus bas soumissionnaire jugé conforme, pour le remplacement d'un ponceau du 4^e Rang, conformément aux documents d'appel d'offres publiés et la soumission déposée, au montant de 194 512,00 \$, avant taxes.

QUE les dépenses soient financées à même le Règlement d'emprunt numéro 475-2026.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18. Autorisation à demander des soumissions par procédure d'attribution sur invitation écrite pour la fourniture de compteurs d'eau

2026-06-160

Il est proposé par Francine Boulanger, appuyée de Linda Nolet et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la directrice générale et greffière trésorière à procéder à un appel d'offres par procédure d'attribution sur invitation écrite pour la fourniture de compteurs d'eau.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

19. Attributions de contrats – Fourniture d'un véhicule pour le Service des Premiers répondants

CONSIDÉRANT que la municipalité désire acquérir un véhicule pour le Service des Premiers répondants;

CONSIDÉRANT que le véhicule proposé par l'entreprise 9260-2549 Québec inc. répond aux critères établis, ainsi que les offres de services proposées par les entreprises FX Boisvert (lettrage) et Gyrotech (pièces et accessoires) et par le particulier Yannick Bournival (fabrication de rangement);

Séance ordinaire du 1^{er} juin 2026

2026-06-161 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Line Bélanger, appuyée de Guy St-Arnauld et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès attribue les contrats aux entreprises et au particulier suivants pour la fourniture d'un véhicule, le lettrage, les pièces et accessoires, ainsi que la fabrication de rangement, pour le Service des Premiers répondants, comme suit :

Entrepreneurs / particulier	Fourniture	Montant (avant taxes)
9260-2549 Québec inc.	Véhicule Ford Edge Sel 2022	22 774 \$
FX Boisvert	Lettrage	1120,00 \$
Gyrotech	Pièces et accessoires	6500,00 \$
Yannick Bournival	Rangement en aluminium	1600,00 \$

Il est aussi résolu d'autoriser une affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté pour pourvoir à la dépense, d'un montant de 31 994,00 \$, avant taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20. Premiers répondants – Démission – Monsieur Steve Gauthier

CONSIDÉRANT la correspondance de monsieur Steve Gauthier, datée du 12 mai 2026, dans laquelle il annonce sa démission de ses fonctions de premier répondant;

2026-06-162 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Cédric Bournival, appuyé de Guy St-Arnauld et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès entérine la démission de monsieur Steve Gauthier, depuis le 12 mai 2026, de ses fonctions de premier répondant de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21. Schéma de couverture de risques – Dépôt du rapport d'activités 2025/an 7

CONSIDÉRANT que le Schéma de couverture de risques incendie de la MRC de Maskinongé a été adopté le 8 août 2018 par la résolution numéro 250/08/18;

CONSIDÉRANT la demande de modification au schéma de couverture de risques incendie acheminée au ministère de la Sécurité publique le 19 avril 2023 par la résolution 88/04/2023;

CONSIDÉRANT que l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie* Chapitre S- 3.4 stipule que toute autorité locale ou régionale et toute régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévues à un Schéma de couverture de risques incendie doivent adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activités pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie;

2026-06-163 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mathieu Ouellette, appuyé de Guy St-Arnauld et résolu par le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès d'autoriser le dépôt du rapport d'activités incendie pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025, de le transmettre à la MRC de Maskinongé, accompagné de la présente résolution, afin qu'elle l'achemine au ministère de la Sécurité publique.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

22. Travaux publics – Démission – Monsieur André Gagnon

Séance ordinaire du 1^{er} juin 2026

CONSIDÉRANT la correspondance de monsieur André Gagnon, datée du 6 mai 2026, dans laquelle il annonce sa démission de ses fonctions de journalier de classe 2, à compter du 29 mai 2026;

2026-06-164

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francine Boulanger, appuyée de Linda Nolet et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès entérine la démission de monsieur André Gagnon, journalier de classe 2, en vigueur depuis le 29 mai 2026.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

23. Inspecteur en bâtiment et en environnement – Démission – Monsieur Michaël Désaulniers Desbiens

CONSIDÉRANT la correspondance de monsieur Michaël Désaulniers Desbiens, datée du 11 mai 2026, dans laquelle il annonce sa démission de ses fonctions d'inspecteur en bâtiment et en environnement, à compter du 15 mai 2026;

2026-06-165

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Cédric Bournival, appuyé de Mathieu Ouellette et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès entérine la démission de monsieur Michaël Désaulniers Desbiens, inspecteur en bâtiment et en environnement, en vigueur depuis le 15 mai 2026.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

24. Appel de candidatures – Inspecteur en bâtiment et en environnement – Statut temps plein

CONSIDÉRANT la démission de monsieur Michaël Désaulniers Desbiens, du poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement, de statut temps plein, depuis le 15 mai 2026;

2026-06-166

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francine Boulanger, appuyée de Linda Nolet et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise un appel de candidatures pour pourvoir un poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement, de statut temps plein. Le poste sera préalablement affiché à l'interne, conformément aux dispositions de la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

25. Mandat – Coefficient RH – Processus d'embauche d'un(e) inspecteur(trice) en bâtiment et en environnement

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels déposée par la firme Coefficient RH pour effectuer le processus d'embauche d'un(e) inspecteur(trice) en bâtiment et en environnement;

2026-06-167

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mathieu Ouellette, appuyé de Line Bélanger et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès mandate la firme Coefficient RH pour le processus d'embauche d'un(e) inspecteur(trice) en bâtiment et en environnement, pour un montant de 8872,50 \$, avant taxes.

Il est de plus résolu d'autoriser la directrice générale et greffière trésorière à signer le contrat, pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 1^{er} juin 2026

26. Comité consultatif d'urbanisme - Démission – Madame Claudette Lescault

CONSIDÉRANT la correspondance de Mme Claudette Lescault, datée du 20 mai 2026, dans laquelle elle annonce sa démission à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme;

2026-06-168

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy St-Arnauld, appuyé de Cédric Bournival et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte la démission de Mme Claudette Lescault, à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme, et la remercie pour les 2 années de service auprès du comité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

27. Autorisation - Appel de candidatures – Membre du Comité consultatif d'urbanisme

CONSIDÉRANT le départ de madame Claudette Lescault à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme et qu'il y a, par conséquent, un (1) poste vacant au sein de ce comité;

2026-06-169

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy St-Arnauld, appuyé de Francine Boulanger et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la directrice générale à procéder à un appel de candidatures pour pourvoir un (1) poste au sein du Comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

28. Autorisation d'embauche d'accompagnateurs – Camp de jour

CONSIDÉRANT la résolution 2025-12-301 par laquelle la municipalité demandait une aide financière au programme de subvention *Emplois d'été Canada* pour le poste de quatre (4) accompagnateurs du camp de jour;

CONSIDÉRANT l'octroi d'une subvention salariale de 50 % du salaire minimum accordée par *Emplois d'été Canada* pour trois (3) accompagnateurs;

CONSIDÉRANT qu'une demande d'aide financière a aussi été déposée auprès de l'URLS et qu'une aide financière sera accordée;

2026-06-170

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Linda Nolet, appuyée de Mathieu Ouellette et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise l'embauche de trois (3) accompagnateurs pour apporter de l'aide aux moniteurs du camp de jour. Le salaire versé aux accompagnateurs est le salaire correspondant au barème fixé par l'entreprise Air en Fête, gestionnaire du camp de jour.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

29. Autorisation d'embauche de moniteurs - Fête nationale

2026-06-171

Il est proposé par Line Bélanger, appuyée de Linda Nolet et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise l'embauche de quatre (4) moniteurs pour l'animation de la Fête nationale (surveillance des jeux gonflables), pour une journée, sur une période maximale de trois heures trente (3 h 30) de travail, totalisant quatorze (14) heures de travail, pour un montant forfaitaire de 70 \$ par moniteur, pour un montant total de 280 \$.

Séance ordinaire du 1^{er} juin 2026

ADOPTÉE UNANIMEMENT

30. Motion de félicitations – Membres du Comité d'embellissement – Distribution d'arbres et échange de vivaces

2026-06-172

Il est résolu à l'unanimité que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès félicitent chaleureusement les membres du Comité d'embellissement de Saint-Étienne-des-Grès pour la distribution d'arbres, ainsi que pour l'échange de plantes vivaces avec les citoyens, activité qui s'est tenue le 16 mai dernier.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

31. Affaires diverses

31.1 Motion de félicitations – Membres de la Société Saint-Jean-Baptiste locale – Causerie de la Journée nationale des Patriotes

2026-06-173

Il est résolu à l'unanimité que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès félicitent chaleureusement les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste locale pour la tenue de la causerie avec M. Félix Bouvier, historien, et M. Jean-François Lisée, chroniqueur politique, dans le cadre de la Journée nationale des Patriotes, le 18 mai 2026.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

31.2 Maski en forme - Autorisation de signataire – Entente - Acceptation d'un don d'équipement technologique – Projet « Camps connectés »

CONSIDÉRANT que Maski en forme, dans le cadre du projet « Camps connectés – Le numérique au service des jeunes de la MRC », procède au don d'une table interactive aux municipalités participantes;

CONSIDÉRANT que ce projet vise à enrichir l'offre d'activités éducatives, culturelles, sportives et communautaires offertes aux jeunes et aux citoyens;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès souhaite accepter ce don et adhérer aux engagements prévus au protocole d'entente;

2026-06-174

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Cédric Bournival, appuyé de Francine Boulanger et résolu unanimement par les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès :

QUE le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès accepte le don d'une table interactive ainsi que les accessoires et équipements connexes remis par Maski en forme dans le cadre du projet « Camps connectés »;

QUE la Municipalité accepte les conditions et engagements prévus au protocole d'entente intitulé « Don d'équipements technologiques – Projet Camps connectés »;

QUE Mme Nathalie Vallée, directrice générale et greffière trésorière, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, le protocole d'entente ainsi que tout document nécessaire à la présente résolution.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 1^{er} juin 2026

Le maire fait un tour de table et demande aux conseillers et aux conseillères s'il y a des sujets dont ils aimeraient discuter.

Période de questions

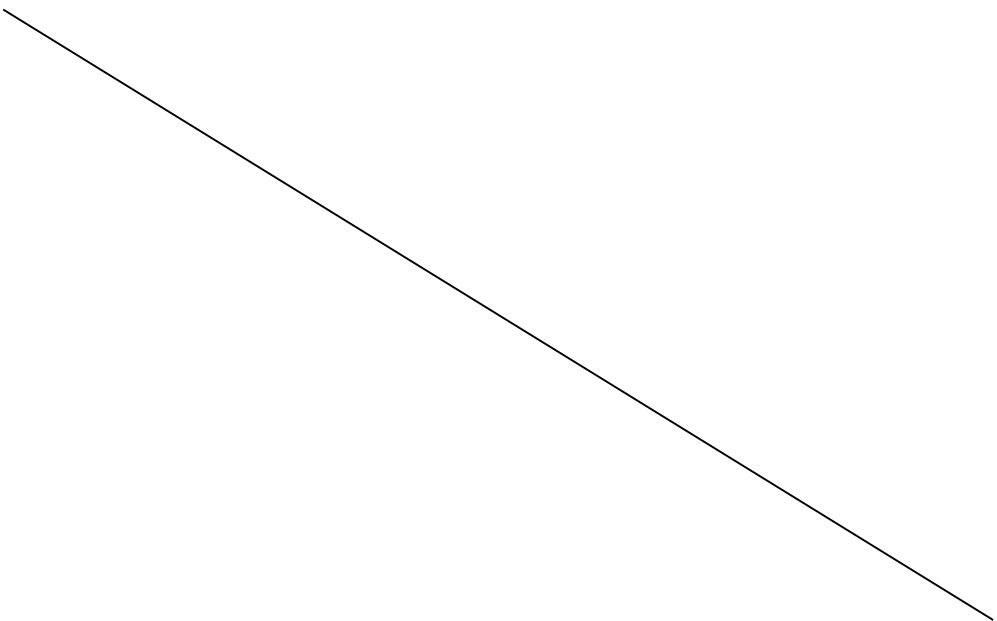
Début : 20 h 27;
Fin : 20 h 56.

32. Clôture de la séance

2026-06-175

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par Line Bélanger, appuyée de Guy St-Arnauld et résolu que la séance soit levée à 20 h 56.

ADOPTÉE UNANIMEMENT



Jocelyn Isabelle,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.,
Directrice générale et greffière
trésorière

Je, Jocelyn Isabelle, certifie que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.